Mis en ligne le :
www.saint-servais-29.fr

Envoyé en préfecture le 27/06/2024 Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

ID: 029-212902647-20240619-20240611-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT SERVAIS

du 19 juin 2024

Délibération N°: 2024 - 06 - 01

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 12 juin, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Nombre de conseillers: en exercice 15 - présents: 15 - votants: 15.

Membres en exercice: Présents: Votants: Pour: Contre : 0 Abstent	tion:0
--	--------

<u>Présents</u>: Bernard MICHEL, Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, David LE BORGNE, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC, Valérie PAUL, Jérôme BOITE et Virginie MASSEY.

Absentes excusées:

Secrétaire de séance : Valérie PAUL.

Secrétaire de séance adjoint : Isabelle CREIGNOU (Secrétaire de mairie).

OBJET: Approbation du conseil municipal du 16 mai 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur Bernard MICHEL, Maire, présente aux membres du Conseil Municipal le procèsverbal du précédent Conseil Municipal qui leur a été transmis avec la convocation au conseil municipal de ce jour.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal ont pu prendre connaissance de celui-ci préalablement et sont invités à faire part de leurs remarques ou observations avant son adoption.

Après en avoir délibéré, Le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 16 mai 2024.

Le Secrétaire de Séance,

Valérie PAUL

Le Maire, Bernard MICHEL